



1200081301

DATE DEPOT :	2012-01-04
NUMERO DE DEPOT :	2012R000812
N° GESTION :	2004B17886
N° SIREN :	478972797
DENOMINATION :	A. BRODEUR M. CORBLET ET CIE
ADRESSE :	33 RUE ERLANGER 75016 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/11/24
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET :

A. BRODEUR M. CORBLET & CIE

SAS au capital de 37 000 Euros

Siège social : 33, rue Erlanger – 75016 PARIS

RCS Paris B 478 972 797

SIRET : 478 972 797 00029 - APE : 5229 B

04B 17886

P6 24/11/11 DC

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris
R
04 JAN. 2012

N° DE DÉPOT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 24 NOVEMBRE 2011

R 0008120

L'An Deux Mil Onze, le vingt quatre novembre à douze heures, les actionnaires de la société se sont réunis à PARIS, au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire, à l'issue de la signature des cessions de droits sociaux de la société A. BRODEUR M. CORBLET & CIE entre la société VERTOM UCS France B.V au profit de la société SARL FINANCIERE JBFF.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Philippe DUCRU préside la séance, en sa qualité de Président.

Monsieur Richard COCANO remplit les fonctions de scrutateur.

Monsieur Jean-Baptiste FABRE-FALRET remplit les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la Société,
- la feuille de présence à l'Assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau,
- le double des lettres de convocation,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

9/12
le JBFF

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Commissaire aux Comptes Titulaire et Suppléant
- Questions diverses,
- Pouvoirs.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et conformément aux dispositions de l'article L.227-9 et suivants du Code de Commerce décide de nommer pour une durée de six exercices : /

- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Patrice PELISSIER sise au 3 avenue Mozart – 75016 PARIS, né le 09/10/1943 à MARSEILLE (8^{ème}), /
- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, la société GALLOUX ET ASSOCIES sise au 52 avenue de Breteuil – 75007 PARIS représentée par Monsieur Philippe GALLOUX, appelé à remplacer le Commissaire aux Comptes titulaire en cas de cessation de fonctions. /

La durée des fonctions des Commissaires aux Comptes expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Chacun des Commissaires aux Comptes ainsi nommés a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. /

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JBFF le
Ph

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à treize heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par les membres du bureau.

Philippe DUCRU

Président



Jean-Baptiste FABRE-FALRET

Secrétaire



Richard COCANO

Scrutateur

